

Service émetteur
Secrétariat Général
Tel : +33 (0)4 50 90 61 55
Courriel : mairie.megève@megève.fr

À l'attention des administrés, élus, partenaires
institutionnels, acteurs économiques,
associatifs et touristiques

Megève, le 20 juillet 2026

Objet : Lancement d'une étude globale de mobilité sur le territoire
Ref : 2026-SG-JJ-33

Madame, Monsieur,

La Commune de Megève lance une étude globale de mobilité visant à construire une vision partagée des déplacements sur son territoire et à définir un programme d'actions opérationnel pour les années à venir.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées sur l'évolution des navettes saisonnières et plus largement sur les conditions de déplacement des habitants, des actifs, des saisonniers et des visiteurs.

Confiée au bureau d'études **Inddigo**, cette étude vise à analyser de manière globale l'ensemble des mobilités sur notre territoire en intégrant tous les modes de déplacement : marche, vélo, voiture, stationnement, transports collectifs, navettes saisonnières, covoiturage, intermodalité et nouvelles solutions de mobilité.

L'objectif est de mieux comprendre les pratiques actuelles et les besoins futurs afin de proposer des solutions adaptées aux spécificités de Megève, territoire de montagne marqué par une forte attractivité touristique, une importante saisonnalité et des enjeux majeurs d'accessibilité, de qualité de vie et de transition écologique.

L'étude se déroulera selon quatre grandes étapes.

1. Réaliser un diagnostic partagé

Cette première phase permettra d'établir un état des lieux complet des mobilités sur la commune, notamment à travers :

- L'analyse du territoire et des principaux pôles générateurs de déplacements ;
- L'étude des conditions de circulation et du stationnement ;
- L'analyse de l'offre de transports collectifs et des navettes saisonnières ;
- La compréhension des usages, des besoins et des attentes des différents publics ;
- Le recueil des retours d'expérience des acteurs locaux ;
- La comparaison avec d'autres territoires de montagne confrontés à des problématiques similaires.



Des entretiens, réunions et questionnaires seront organisés afin d'associer les différents acteurs du territoire à cette réflexion.

2. Définir des objectifs partagés

À partir des enseignements du diagnostic, un travail collectif permettra d'identifier les principaux enjeux de mobilité et de définir les ambitions de la commune pour les années à venir.

3. Élaborer des scénarios d'évolution

Plusieurs scénarios seront étudiés et comparés afin d'éclairer les choix de la collectivité. Ils porteront notamment sur :

- L'organisation de la circulation ;
- Le stationnement ;
- Le développement des mobilités actives ;
- Les transports collectifs ;
- Les navettes saisonnières ;
- L'intermodalité ;
- Les nouvelles solutions de mobilité.

4. Construire un plan d'actions opérationnel

La dernière étape consistera à formaliser un programme d'actions hiérarchisé, chiffré et planifié dans le temps, permettant de mettre en œuvre progressivement la stratégie retenue.

Dans les prochaines semaines, vous pourrez être sollicités pour participer à cette démarche au travers :

- d'entretiens individuels ;
- de groupes de travail ;
- d'ateliers de concertation ;
- d'enquêtes en ligne destinées à recueillir les attentes et les usages

Votre connaissance du territoire, de ses contraintes et de ses attentes constitue un élément essentiel de la réussite de cette étude. Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et de votre participation aux différentes étapes de concertation.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Le Maire,

Jean-Noël Picot

